Certificat d'acteur prévention des risques liés à l'activité physique Secteur : industrie, bâtiment, commerce - PRAP IBC

Contenu de la formation :

Les enjeux de la prévention des risques liés à l'activité physique

- Données chiffrées AT/MP régime général
- Données spécifiques au secteur et à la structure des stagiaires

La démarche de prévention

- Structuration, missions et organisation du secteur
- Code du travail, principes de prévention
- Place et rôle dans la dynamique de prévention de l'entreprise

La situation de travail

- Décrire une situation de travail
- Identifier les situations de travail dangereuses
- Rechercher des déterminants
- Proposer et évaluer des pistes d'amélioration

Anatomie, physiologie du corps humain

- Connaissance du fonctionnement du corps humain et les limites du corps humain d'un point de vue bio-mécanique
- Dommages potentiels liés à l'activité physique

Principes organisateurs de l'action motrice dans les différentes situations de travail

- Situations pratiques de manutentions propre aux participants

Le Maintien et Actualisation des Compétences (MAC) est obligatoire au maximum tous les 24 mois, il est d'une durée de 7 heures

Objectifs de la formation :

La formation PRAP IBC s'intègre dans la démarche globale de prévention à travers des actions concertées entre les différents partenaires de l'entreprise. Le salarié devient un acteur de sa propre prévention et un maillon important dans sa structure pour contribuer aux objectifs de diminution des risques liés aux troubles musculo-squelettiques et des maladies professionnelles, de l'amélioration des situations de travail.

- Acquérir les compétences nécessaires pour contribuer à la mise en œuvre de la prévention des risques liés à l'activité physique
- Proposer des pistes d'amélioration, dans les domaines organisationnels, techniques et humain

Métiers et emplois visés :

Tout personnel des secteurs d'activité Industrie, Bâtiment, Commerce

Public concerné :

Demandeur.euse d'emploi
Jeune 16-29 ans
Salarié.e
Individuel.le autre

Méthodes et outils pédagogiques :

Le parcours est individualisé. La durée totale est donnée à titre indicatif. Un positionnement réglementaire sera réalisé en début de parcours afin d'étudier la possibilité de réduction du nombre d'heures.

Modalités d'enseignement :

Formation entièrement présentielle

Durée indicative en centre de formation :

21 heures

Pré-requis :

Aucun

Modalités d'admission :

Aucune

Niveau d'entrée :

Aucun : information non communiquée

Niveau de sortie :

sans niveau spécifique

Validations :

Habilitation Nationale INRS du réseau des Greta

Tarif de référence :

24€/h

Lieu(x) de formation :

Mont-Saint-Aignan

Accès aux personnes en situation de handicap (ou PMR) :

Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap

Prochaines dates :

Nous contacter

Renseignements et inscriptions

Nom du contact : Guillaume RIDEL
Téléphone : 02 32 82 89 89
Courriel : msa@greta-rouen.fr